



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD

## AVIS PUBLIC

### PUBLICATION DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

À tous les contribuables de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord :

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Josée Roy, secrétaire-trésorière adjointe, de la susdite municipalité que le conseil, lors de la séance tenue le 6 avril 2024 a adopté le Règlement suivants :

- Règlement 2024-02 modifiant le règlement 2021-05 relatif aux permis et certificats
- Règlement 2024-04 modifiant le règlement 2021-04 relatif à la construction

Ces règlements sont disponibles et déposés à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Mont-Tremblant, ce 19 avril 2024.

Josée Roy  
Secrétaire-trésorière adjointe